

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 08 JUILLET 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2021-04-14- ENVIRONNEMENT (8.8) – ORDURES MENAGERES
– PLATEFORME DE DECHETS VERTS DE DOMGERMAIN -
ACQUISITION DU TERRAIN D'ASSIETTE**

DATE DE CONVOCATION : 01 JUILLET 2021

DATE DE PUBLICATION : 12 JUILLET 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FRAULOB Odile (ayant la suppléance de FONTAINE André), CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), LALANCE Corinne (ayant la procuration de ARNOULD Raphaël), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme (départ après la délibération 2021.04.26 ; ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), COLIN Xavier, NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), LE PIOUFF Lydie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ERDEM Olivier), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ADRAYNI Mustapha), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, MASSELOT Catherine, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, PICARD Denis, SEGAULT Jean-François, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, MARIN Karine, MANSION François, MATTE Jean-François, ERZEN Gérald, ADRAYNI Mustapha, ASSFELD LAMAZE Christine, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2021-04-26 : 10 avis de procuration. De la 2021-04-27 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	MARTIN Vincent
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 53 PRESENTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 52 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 63 VOTANTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 61 VOTANTS.

La Communauté de Communes Terres Toulaises projette l'établissement d'un maillage du territoire par des sites pouvant prendre en charge les déchets verts à différents niveaux : sites de dépose, de transfert ou de traitement.

Une étude de gestion des déchets verts est en cours, mais la Communauté de Communes Terres Toulaises sait d'ores-et-déjà, au regard de l'utilisation actuelle et de son positionnement, que le site actuel de Domgermain fera partie des sites structurant l'organisation. Des aménagements seront nécessaires.

Afin d'asseoir les futurs investissements à engager sur ce site, la Communauté de Communes Terres Toulaises a sollicité le propriétaire pour l'acquisition du terrain d'emprise.

La parcelle d'emprise de la plate-forme est sur le ban communal de Domgermain et est cadastrée secteur ZB n° 1, d'une surface de 6048 m², située au lieu-dit « le bois des moines ». Cette parcelle est propriété de la commune de Domgermain.

Par courrier du 25 mai 2021, Monsieur CHARTREUX, maire de Domgermain, informe la Communauté de Communes Terres Toulaises que le conseil municipal de la commune est favorable à la vente de l'intégralité de la parcelle ZB1 pour un tarif de 0,50 €/m², avec prise en charge par la Communauté de Communes de tous les frais relatifs à la cession.

Vu l'avis favorable de la commission Environnement (Déchets Ménagers) du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, Monsieur CHARTREUX s'abstenant, décide :

- **D'Accepter l'acquisition du terrain d'emprise de la plate-forme déchets verts de Domgermain d'une surface d'environ 6 000 m² (parcelle ZB 1 en totalité), au prix de 0,50 €/m², ainsi que les frais de droits et taxes d'acquisition,**
- **D'Autoriser la signature de toutes pièces utiles,**
- **De s'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX